Nations Unies S/2007/363



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 juin 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 15 juin 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 5 juin 2007 relative au rapport Union africaine-Nations Unies sur l'opération hybride au Darfour (S/2007/307/Rev.1) et aux consultations de haut niveau tenues à Addis-Abeba avec le Gouvernement soudanais les 11 et 12 juin. Les conclusions de ces consultations, comme convenu entre le Gouvernement soudanais, l'Union africaine et les Nations Unies, sont jointes à la présente (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-38581 (F) 180607 180607

Annexe

Conclusions des consultations de haut niveau tenues par l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies avec le Gouvernement soudanais sur l'opération hybride au Darfour

Des consultations techniques de haut niveau ont eu lieu à Addis-Abeba les 11 et 12 juin 2007 conformément aux lettres datées du 4 juin 2007 adressées par le Secrétaire général et par le Président de la Commission de l'Union africaine au Président Omer Al-Bashir et aux entretiens qui ont suivi. Ont participé à ces consultations des délégations du Gouvernement soudanais, de l'Union africaine et de l'ONU.

Les participants ont examiné les précisions fournies conjointement par l'Union africaine et l'ONU sur l'opération hybride au Darfour telles qu'elles figurent dans le rapport du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine sur l'opération hybride (S/2007/307/Rev.1), notamment les recommandations spécifiques que contient ce rapport à propos du mandat et de la structure de l'opération, ainsi que l'exposé détaillé de ses diverses composantes et fonctions. À la lumière des explications et des précisions fournies par l'Union africaine et par l'ONU dans leur présentation, le Gouvernement soudanais a accepté les propositions conjointes relatives à l'opération hybride.

Les participants ont conclu que l'opération envisagée contribuerait fortement à stabiliser la situation au Darfour dans ses dimensions politiques et humanitaires ainsi que sur le plan de la sécurité. Ils ont souligné que les résolutions/décisions autorisant cette opération devraient être adoptées par le Conseil de sécurité et par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui tiendraient compte à cet effet des conclusions de la réunion de haut niveau tenue à Addis-Abeba le 16 novembre 2006, telles qu'entérinées par la réunion au sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tenue le 30 novembre 2006 et par la déclaration du Président du Conseil de sécurité publiée le 19 décembre 2006; de l'accord de Riyad du 28 mars 2007; des conclusions de la réunion consultative de haut niveau sur le module d'appui renforcé des Nations Unies à la mission de l'Union africaine au Soudan tenue le 9 avril 2007; et de la réunion consultative de haut niveau sur le rapport Union africaine-Nations Unies relatif à l'opération hybride.

Les participants sont convenus en outre de la nécessité d'un cessez-le-feu global et immédiat accompagné d'un processus politique ouvert et ont souligné que les pays fournisseurs de contingents militaires et policiers ainsi que les donateurs devraient faciliter la mise en œuvre rapide et efficace de l'opération hybride. La délégation soudanaise a soulevé la question de la stratégie de désengagement et les participants sont convenus de réévaluer périodiquement la nécessité de poursuivre l'opération hybride en fonction de la situation sur le terrain et des décisions des deux Conseils.

Si les consultations témoignent de l'esprit constructif dans lequel les Nations Unies, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais envisagent l'avenir, elles ont aussi confirmé la nécessité de mettre en œuvre sans plus attendre et de manière transparente l'approche en trois phases des opérations de paix au Darfour. Le Gouvernement soudanais s'est dit prêt à coopérer étroitement avec l'Union africaine et avec l'ONU et tous les participants se sont déclarés résolus à respecter leurs engagements.